

ASSOCIATION SPORTIVE

2020/2021

Collège Emile Auvray
12 Avenue de paris 91410 Dourdan
Tél : 01 64 59 59 31

Activités proposées :

Lundi :

12h35/13h30 : Handball, Tennis de table (Gymnase Audiard)

Mercredi :

12h35-14h30 : Course d'Orientation + Ultimate (Parc de la mairie/Parc Rouillon)

12h35 - 14h00 : Futsal (Gymnase Audiard)

14h00-15h30: Badminton (Gymnase Audiard)

Vendredi :

12h35-13h30 : Futsal (Gymnase Audiard)

Chers parents,

Au collège, votre enfant a la possibilité de s'inscrire à l'association sportive (AS).

L'AS, encadrée par les enseignants EPS, propose aux élèves de pratiquer des activités physiques et sportives en plus de leurs heures de cours obligatoires.

L'élève a la possibilité de venir à autant de séances d'entraînement qu'il le désire, dans toutes les activités proposées.

Votre enfant pourra participer à des compétitions (badminton et course d'orientation) ou pratiquer en loisir.

Le mercredi : les élèves sont pris en charge par les professeurs d'EPS au gymnase, et repartent du gymnase directement après l'entraînement.

Le lundi et le vendredi : les élèves sont encadrés par les professeurs d'EPS lors du trajet.

La tenue EPS est obligatoire pour l'AS.

Ci-joint, la feuille d'adhésion pour l'année scolaire 2020/2021 pour inscrire votre enfant.

En vous remerciant de votre attention.

L'équipe EPS.

Documents à remettre au professeur EPS :

➤ **Autorisation parentale remplie.**

➤ **Cotisation annuelle classique de 30 euros** (sans déduction fiscale).

Ou

➤ **Cotisation annuelle avec don.**

Vous avez la possibilité d'effectuer un don à l'association sportive qui vous donne droit à une réduction fiscale de 66%.

Un imprimé CERFA vous sera délivré en cas de don, conformément à l'article 200 du code général des impôts.

Exemple : chèque de 50 euros à l'ordre de l'AS = déduction fiscale de 66% sur la somme de 20 euros, soit 13.2 euros.

Chèque à l'ordre de « A.S. Collège Emile Auvray ».

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

En s'inscrivant à l'AS l'élève est directement assuré par un contrat collectif MAIF. Vous avez cependant la possibilité de prendre une assurance individuelle supplémentaire IA+.

Pour en bénéficier, le licencié doit acquitter un complément de cotisation de 10,79 €.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....
père, mère, tuteur, responsable légal (rayer la mention inutile),
demeurant à
autorise mon enfant
né(e) le.....élève en classe deau collège
Emile Auvray à adhérer à l'Association Sportive (A.S) du collège.

Téléphone où les professeurs peuvent joindre les parents en cas
d'urgence :

Domicile:.....

Portable 1:.....

Portable 2:.....

MAIL (obligatoire):.....

✓ J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

✓ J'autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) à effectuer la demande de licence à l'UNSS et à renseigner nom, prénom, sexe, adresse mail.

✓ J'autorise les professeurs de l'AS à photographier mon enfant pour la promotion de l'EPS et des activités d'AS au sein de l'UNSS :

Oui

Non

Fait à....., le

Signatures(s) :